

Compte rendu du conseil d'administration du Comité Départemental de Badminton 89

Jeudi 23 janvier 2020, 19h30 à VILLENEUVE-SUR-YONNE.

<u>Présents:</u> Jean-Marc CÊTRE, Stéphanie FISHER, Pascal LEFEBVRE, Jean-Michel PIERRELEE, Bruno POTHIER, Eric KRÄHENBÜHL, Samuel DESCHAMPS, Yan CORVELLEC, Corinne NICOLAZO, Martine HEINTZ, Sandrine MANIQUET, Lydie DAPVRIL, Hélène DELIGAND, Denis ROUGET.

Absents excusés: Maxime BUTTURI, Emilie FAURE, Mathieu CLEMENT, Emmanuel BRAULT, Eddy PINEL.

Absents non excusés:

Ordre du jour:

- 1°) Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 12 septembre 2019.
- 2°) Mise à jour des statuts du comité.
- 3°) Comptes rendus des actions techniques, arbitrage, formation par Yan CORVELLEC.
- 4°) Dialogue de gestion et réunion des présidents de comité.
- 5°) Conseil d'administration Ligue du 24 janvier 2020.
- 6°) Fixation de la date du prochain CA, approche des résultats de la saison en cours et résultats définitifs au 30/08/2019.
- 7°) Fixation de la date de la prochaine AG et préparation.
- 8°) Présentation du club de VILLENEUVE, débat ouvert avec ses représentants.

Avant d'aborder l'ordre du jour, JMC remercie le club de VILLENEUVE de nous accueillir.

1°) Approbation du compte rendu du conseil d'administration du 12 septembre 2019.

Le CR est approuvé à l'unanimité.



2°) Mise à jour des statuts du comité.

Les statuts n'étaient pas à jour quand JMC a repris la présidence du Comité. Il tenait à les remettre à jour avant son départ.

En 2008, Bruno POTHIER avait modifié les statuts mais il y avait toujours une erreur de nom.

Dorénavant, le siège social sera au Comité Olympique et le siège administratif chez le président.

Le nombre de membres au CA est de 8, le nombre de membre du bureau passe à 3 au lieu de 6.

Les statuts seront validés à L'AG et envoyés en préfecture.

3°) Comptes rendus des actions techniques, arbitrage, formation par Yan CORVELLEC.

Beaucoup d'actions ont été lancées cette année:

<u>Formation MODEF:</u> faite en septembre,7 personnes dont 1 personne qui s'est blessée et n'a pas terminé la formation. La formation s'est bien passée. Les diplômes sont en attente sur poona. Une relance à la Ligue a été faite car cela aura des incidences sur la labellisation des clubs.

Formations techniques:

<u>DAD à Sens:</u> problème de distance souligné par les clubs. Une proposition non aboutie de faire 4 heures au sud et 4 heures au nord sur une même journée. 14 jeunes dont 1 fille. 2 jeunes proposés pour le DAR. Aucun n'y a participé.

<u>Stage jeunes:</u> les 16 et 17 novembre à Ancy Le Franc. De nombreux jeunes. Il a été impossible de proposer un stage au nord du département car les clubs ne répondent pas .

Stage Minibad: un plateau a eu lieu le 23 novembre avec des poussins et benjamins 1.

Formation arbitrage: pas de formation proposée cette saison. Les arbitres n'ont toujours pas eu les polos.

<u>Formation JA:</u> pas de formation proposée cette saison. La situation des JA sur le territoire Icaunais est de plus en plus inquiétante. Samuel DESCHAMPS est le plus présent sur la saison (7 manifestations). Reste J. CHOIN, C.DURCAZE, F.PRUDENT, Y.CORVELLEC. Ne seront plus JA, E.LUCANTONIO et E.BRAULT.

<u>Formation POONA:</u> faite à Villeneuve le 29 octobre. Un formulaire de satisfaction a été remonté à la fédération. Y.CORVELLEC a été missionné par la Fédération pour créer un tutoriel au service des clubs et des licenciés. Il est le seul habilité pour recenser les installations sportives (distances, sécurité, nombre de terrains...).Tout sera identifié sur poona.

<u>Formation GEO:</u> mise en place les 14 et 15 septembre. Après une relance de Y.CORVELLEC, les diplômes ont été inscrits sur poona.

CDBa 89

<u>Formation AB2J</u>: certification en novembre de Mathieu CLEMENT. Diplôme en attente sur poona. Une relance a été faite à la Ligue car le club de Villeneuve a déjà été pénalisé cette année pour sa labellisation.

Formation AB1: S.FISHER a obtenu l'AB1 par reconnaissance des acquis. Validé sur poona.

La formation est en cours. Beaucoup de temps passé avec la Ligue pour obtenir des accords parfois accordés la veille. Les contrats sont tardifs et encore non missionnés pour l'AB1.

JMC est intervenu pour maintenir la formation car le comité a payé la Ligue et par respect pour les stagiaires inscrits!

La Ligue n'informe pas des éléments apportés par les formations. 30% des salariés ont démissionné.

4°) Dialogue de gestion et réunion des présidents de comité.

Le dialogue de gestion sera peut être voté au CA du 24/01/20. Il aurait normalement du être donné aux comités fin décembre. Mais comme il n'y a pas eu de réunion des présidents de comité, il n'y a pas eu communication du dialogue de gestion!

Les paiements auraient du être mi décembre. Ils seront faits au mieux en février.

La fédération attribue une somme aux Ligues qui reversent aux comités en fonction de leur classement (attribution de points par rapport à des actions précises).

JMC demande à S.MANIQUET, présente au CA, d'être vigilante à la somme attribuée au comité de l'Yonne. Le comité doit rester en 2ème position.

P.LEFEVBRE fait une remarque sur les CDJ qui attirent peu de jeunes. JMC nous réexplique qu'il est important de garder minimum 4 CDJ, 3 plateaux MINI BAD afin de marquer des points pour le dialogue de gestion.

Les autres actions à mener pour marquer des points sont:

- soutenir et accompagner l'emploi (non fait).
- former et développer l'encadrement (TB)
- développer les animations territoriales (non fait)
- Nombre de personnes du comité investies dans les commissions Ligue (oui)
- manifestations promotionnelles à l'extérieur (non)
- investissement auprès des personnes âgées, personnes en situation de handicap, sport au féminin (non).

Dans l'Yonne, on ne peut pas tout faire, donc on donne les priorités sur les jeunes et les formations.

Pour le CDJ4: le club de Sens doit confirmer.



JMC présente le RGPD (protection des données personnelles). Il sert à vérifier que toutes les données personnelles soient traitées, analysées, divulguées, annulées. Un prestataire extérieur a été appelé. Les comités travaillent avec poona uniquement, et ne sont donc pas soumis au RGPD. JMC est le seul président qui se demande si le RGPD est obligatoire.

Attention, les comité qui ont signé un contrat avec le prestataire, ne savent pas si la prestation sera toujours gratuite.

JMC ne signera pas le contrat. Il fera la rédaction et S.DESCHAMPS contrôlera, puis le mettra sur le site.

Point à revalider par mail.

Une subvention de 1400€ a été attribuée par le comité à Nathan BOUILLOT pour son année au pôle espoir. JMC avait également fait une demande au conseil départemental. Celui-ci a envoyé un courrier à JMC le 20 janvier 2020 pour une cérémonie le 24 janvier 2020. JMC regrette que la famille de Nathan ne l'ait pas prévenu alors qu'elle était au courant de cette cérémonie depuis plus longtemps. JMC remercie le conseil départemental de l'aide de 200€ versée à Nathan. Aucun membre du comité n'ira à la cérémonie faute de communication.

5°) Conseil d'administration Ligue du 24 janvier 2020.

S.MANIQUET représentera JMC au conseil d'administration le 24/01/2020 à MORTEAU.

La Ligue se plaint que les formations programmées ne se fassent pas ou ne soient pas remplies. JMC a fait plusieurs fois des propositions d'organisation à la Ligue: les comités devraient s'investir et quand le comité a assez de candidats pour ouvrir une formation, il fait sa demande à la Ligue. Cette méthode est employée dans l'Yonne avec Y.CORVELLEC et permet de savoir si la formation sera rentable ou non.

JMC a fait un mail à R.FURIC en émettant le souhait que cette réflexion soit mise à l'ordre du jour.

Etat des lieux des formations MODEF organisées par la Ligue:

Comité 21: en cours de définition

Comité 25: annulée

Comité 39: faite

Comité 58: en cours de définition

Comité 71: bientôt complète

Comité 89: faite

Comité 70: à définir

Chaque formation actuelle est une perte de 1500€.



Aucune réunion des présidents de comité prévue. Demander pourquoi au conseil d'administration de la Ligue.

Pas de ligne budget formation voté au CA de la Ligue.

Par contre il y a un budget Haut Niveau à perte.

6°) Fixation de la date du prochain CA, approche des résultats de la saison en cours et résultats définitifs au 30/08/2019.

JM.PIERRELEE diffuse le document "bilan financier provisoire 2018/2019". A l'estimation de résultat présenté à 1000€ de l'année dernière, il faut rajouter la validation arbitre et l'AB2 de VY.

La trésorerie est plus faible que d'habitude car:

- la subvention départementale n'est pas encore arrivée.
- la subvention Ligue (rapport de gestion) n'est pas versée.
- 2 grosses factures à la Ligue pour les formations GEO, AB1, MODEF.

7°) Fixation de la date de la prochaine AG et préparation.

AG Ligue doit avoir lieu 1 mois avant l'AG de la Fédération. Soit mi-juin pour la Ligue.

Celle du comité peut se faire officiellement entre la semaine 17 et la semaine 27.

JMC propose de faire une triple assemblée:

- 1 AG courante: saison en cours, comptes...
- 1 AG extraordinaire pour accepter les statuts.
- 1 AG élective.

Date arrêtée: jeudi 25 juin 2020.

JMC sensibilisera les clubs pour qu'ils fassent des propositions. Il restera à disposition pour aider.

Question posée à S.MANIQUET par un licencié du club d'Auxerre: pourquoi n'y a t-il pas 1 représentant de chaque club à chaque conseil d'administration? JMC répond qu'aucun représentant ne s'est proposé au comité!

JMC évoque les nouvelles tendances pour faire des formation type MODEF sur ordinateur.

Mise en sommeil de la CCOT.

Y.CORVELLEC n'a jamais eu de nouvelle de la CLOT en 4 ans.



Compte rendu des Interclubs Départementaux:

Tout c'est bien passé comme d'habitude selon le CR de M.BUTTURI.

D1: Auxerre monte et fera les barrages; Joigny descend.

D2: Sens 1er monte.

Une information plus précise des besoins en salle serait à faire en amont.

Compte rendu des championnats de l'Yonne:

Le règlement a du être refait.

Un souci d'organisation avec des clubs qui ont fait des inscriptions après la date limite.

JMC fait remarquer le manque de respect des clubs qui ne répondent pas ou s'inscrivent très tardivement.

Les championnats de l'Yonne en double sont reportés les 6 et 7 juin à Tonnerre.

8°) Présentation du club de VILLENEUVE, débat ouvert avec ses représentants.

Lydie DAPVRIL présente son club:

70 licenciés.

31 créations de licences cette saison.

21 jeunes nouveaux, ce qui explique le peu de joueurs sur le 1er CDJ.

2 équipes d'interclubs.

Le club a organisé 1 CDJ, 1 plateau minibad.

Le tournoi annuel aura lieu les 28 et 29 mars 2020.

Manque de bénévoles.

L.DAPVRIL se renseigne pour faire une demande de subvention (CNDS).

Fin de la réunion : 22h40 Stéphanie FISHER, secrétaire.